

Bilan 4 jours de L'Aigle 2018

Objectif : ne plus jeter le verre aux OM en sensibilisant le public sur la seconde vie du verre.

Le stand était composé de deux parties :

- 2 nouveaux panneaux présentant le verre.
- Un espace dégustation des produits locaux conditionnés dans du verre.

Nous avons organisé un concours avec les réponses sur les panneaux ainsi qu'un sondage sur le geste du tri, 200 participants.

-chaque participant a reçu un bon d'achat de 2 € à faire valoir à la boutique de la Pommeraie au Juignettes 27250.

- chaque jour, tirage au sort pour des paniers garnis de la boutique de la Pommeraie.



Avec le Verre on peut mieux faire !



Stop au verre dans la poubelle !

- > Risques d'accidents pour les agents de collecte
- > Encombrement des centres d'enfouissement et d'incinération
- > Les bouteilles mises en sac ne sont pas recyclées
- > Economies

PENSEZ AU TRI !

20 semaines à 3 semaines

Nos performances

Tonnage collecté sur notre territoire

2016 : 837,27 T

2017 : 836,30 T

Moyenne collectée par habitant

Normandie : 32,4 kg / hab. / an*

Normandie : 44 kg / hab. / an*

Territoire du SMIRTOM de la région de L'Aigle : 29,6 kg / hab. / an**

Le verre un très bon emballage... comparons-le au plastique !

Tous les emballages en verre sont recyclables. Il protège et conserve les aliments sans altérer leur goût, il est réutilisable à la maison et surtout recyclable à l'infini. Le transport est coûteux en raison de son poids, privilégier les produits locaux.

Tous les emballages en plastique ne sont pas recyclables, comme les pots, les barquettes... Le plastique peut altérer le goût des aliments suite à une utilisation répétée. Le plastique n'est que parfois recyclable et nécessite que la matière première soit mélangée pour obtenir un produit correct.

Info éco

- 4 500 c'est le nombre d'années depuis lequel on fabrique du verre
- 60 kg c'est le poids des emballages en verre consommés chaque année par habitant
- La consigne sur le verre a été abandonnée en 1992. Une contribution financière a été mise en place pour la gestion des déchets
- Une tonne de verre recyclé implique par rapport à une tonne de verre vierge une économie d'émission de gaz à effet de serre de 500 kg
- 1974 c'est la date depuis laquelle on recycle le verre en France
- 17 c'est le nombre d'usines verrières en France
- Les bars et les restaurants ont toujours la consigne sur leurs bouteilles vides



Chaque fois qu'on le trie, le Verre refait sa vie !



Les consignes du tri
du verre d'emballage et que de verre d'emballage

LES INTERDITS

Bouteilles non verre

Bocaux et Pots en verre

Couvre-lits

Le recyclage

- Le tri commence d'abord à la maison. Les déchets triés doivent ensuite être déposés dans des conteneurs
- Le conteneur est vidé, le verre va être transporté chez les verriers
- Le verre est trié pour retirer les erreurs, il est ensuite lavé pour retirer les étiquettes
- Etape de bravage du verre en poudre appelé le calcin
- Le calcin (poudre de verre) est passé au four à 1500°C pour en faire de la pâte à verre
- La pâte à verre prête, elle est transformée en bouteilles, pots, bocaux...
- Les bouteilles sont prêtes à être remplies et ensuite revendus en magasin

CITEO **Verre Avenir**
La verre fait du verre